



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE RIS-ORANGIS**

**DÉCISION N°2022/361
Du mercredi 19 octobre 2022
Fixant les modalités de règlement relatif à la mise à disposition
d'équipements sportifs par la Commune de Ris-Orangis à
l'association « Esprit Boxe Lissois »**

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la convention de mise à disposition d'équipements sportifs à l'association « Esprit Boxe Lissois », du 2 au 4 décembre 2022, à l'occasion d'une manifestation sportive,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : DE SIGNER une convention entre la Commune de Ris-Orangis et l'association « Esprit Boxe Lissois », dont le siège se situe 15 rue des Pyrénées – 91090 LISSES, pour une manifestation sportive du 2 décembre 2022, à 17h00, au 4 décembre 2022, à 20h00, au COSEC Jesse Owens, salle 1, situé avenue de l'Aunette – 91130 RIS-ORANGIS.

ARTICLE 2 : L'association s'engage à s'acquitter du montant de la redevance de mise à disposition des équipements sportifs indiqués, soit 1 200 €.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Publié le : **28 OCT, 2022**

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois
à compter de sa
publication et de sa
notification.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de
l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée
à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Madame le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 19 octobre 2022.

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

